



VENTE DE L'ENTREPRISE : ALERTE À TOUS LES SALARIÉS

Le CCSE du 2 février 2024 confirme le projet de vente de notre entreprise au groupe Anett. La CGT mobilisée pour éviter la casse sociale !

Nous connaissons officiellement notre sort : nous sommes vendus ! La CGT connaît bien ces processus de vente, revente, absorption... à chaque fois ce sont les salariés qui trinquent. Si nous voulons éviter les licenciements ou la remise en cause de nos droits, seule la mobilisation et l'exigence d'un engagement via un accord préservant nos emplois et nos droits peut nous sauver. La CGT se mobilise dès maintenant car le processus de vente ne pourra pas être remis en cause (car légal). Les conditions qui entourent la vente par contre peuvent intégrer nos revendications. **Si nous n'agissons pas maintenant, rapidement et collectivement sur ce dossier, on ne pourra pas empêcher les conséquences.**

Anett projette de racheter l'entreprise... voici quelles pourraient être les conséquences :

Comment est organisé Anett ? Malgré une communication portée sur le paternalisme et le côté familiale de l'entreprise. Son mode organisationnel est purement financier et soumis à une très forte polyvalence de ses salariés et des conditions de travail catastrophiques, des droits sociaux aux rabais et un dialogue social à des années lumières de Kalhyge. Anett est une entreprise avec un mode de fonctionnement complètement différent de Kalhyge.

Comment Le rachat de Kalhyge par le groupe Anett est t-il possible ?

Ses dernières années Anett est en bien mauvaises postures économiques pour racheter une entreprise comme Kalhyge, Anett finance le rachat de Kalhyge par l'emprunt auprès des banques et de fonds financiers...

Les attentes de retour sur investissements seront rapides avec toutes les conséquences que cela engendrera.

Conséquence prévisible du rachat ?

Lors de la réunion du CCSE du 2 février 2024 les dirigeants d'Anett n'ont eu cessé de nous répéter que tout resterait à l'identique chez Kalhyge comme chez Anett et que rien ne changerait, considère-t-ils déjà les élus de Kalhyge comme étant nés de la dernière pluie ?

Ce discours n'a pas rassuré la CGT et nous a d'ailleurs encore plus inquiété. Les fonds financiers derrière le rachat de Kalhyge exigeront des réorganisations. Les conséquences sociales d'une telle cession seront destructrices sur tous les métiers, avec des réorganisations à venir.

Ce qui aurait pour effet de réduire les effectifs de Kalhyge avec un fort impact sur l'ensemble des emplois de l'ouvrier, à l'encadrement et aux fonctions centrales.

Si certains appellent au calme et croient qu'avec de l'espérance ils vont sauver les meubles c'est une erreur ! L'expérience nous montre par le passé que l'action de la CGT a été déterminante pour exiger des engagements écrits dans un accord entre les syndicats. La MNH et le futur propriétaire Anett doivent prendre leurs responsabilités afin de préserver nos emplois et nos droits.

Aussi nous appelons tous les salariés à se mobiliser afin d'obtenir un nouvel accord avec des engagements fermes en termes d'emplois, de périmètre d'activité et d'acquis sociaux, pour le bien commun de toutes et tous.

La CGT ne lâchera rien — comme ses dernières années, mais sans vous rien ne sera possible ! Faisons-nous respecter. Il n'y a que par la mobilisation de toutes et tous que nous obtiendrons gain de cause. Ils ont beau avoir de l'argent mais sans notre savoir-faire et notre force de travail, ils ne sont rien.

LA CGT REVENDIQUE L'OUVERTURE IMMÉDIATE D'UNE NÉGOCIATION POUR OBTENIR DE LA MNH ET DE ANETT TOUTES LES RESPONSABILITÉS SOCIALES ET FINANCIÈRE QUI LEURS INCOMBENT

POUR L'OBTENIR NOUS APPELLERONS LES SALARIÉS À UN MOUVEMENT SI NOUS NE SOMMES PAS ENTENDUS. DÉTAILS À VENIR.

On compte sur vous si vous ne voulez pas subir. Après la vente ce sera trop tard...

Ludovic RABUT

Délégué syndical Central CGT

06 45 06 33 83